

Le 30 septembre 2020

ÉTATS FINANCIERS DU
PORTEFEUILLE DE REVENU
ÉQUILIBRÉ NCM





KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts du Portefeuille de revenu équilibré NCM :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Portefeuille de revenu équilibré NCM, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

ci-après, les « états financiers ».

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Portefeuille de revenu équilibré NCM au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants du Portefeuille de revenu équilibré NCM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Portefeuille de revenu équilibré NCM à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Portefeuille de revenu équilibré NCM ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Portefeuille de revenu équilibré NCM.



Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Portefeuille de revenu équilibré NCM;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Portefeuille de revenu équilibré NCM à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence



d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Portefeuille de revenu équilibré NCM à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 10 décembre 2020

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136 807	374 738
Dividendes à recevoir	16 420	11 275
Montant à recevoir du gestionnaire (note 8)	95 796	97 667
Actifs du portefeuille vendus	26 052	–
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	9 132 961	7 434 353
Total des actifs	9 408 036	7 918 033
Passifs		
Charges à payer (note 8)	34 696	39 467
Distributions à verser	1 589	990
Actifs du portefeuille achetés	–	237 375
Parts rachetées	31 134	–
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	67 419	277 832
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 340 617	7 640 201
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	5 246 661	4 327 642
Série F	3 437 519	3 114 767
Série T6	228 401	80 781
Série F6	83 554	116 007
Série M	344 482	1 004
Parts rachetables en circulation (note 7)		
Série A	198 169	164 426
Série F	127 121	117 087
Série T6	9 369	3 163
Série F6	3 423	4 583
Série M	12 626	38
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	26,48	26,32
Série F	27,04	26,60
Série T6	24,38	25,54
Série F6	24,41	25,31
Série M*	27,28	26,61

*Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Revenus de dividendes	211 925	156 849
Intérêts aux fins de distribution	3 732	923
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	285 590	60 035
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	(324 857)	541 343
Total des revenus (pertes) de placement	176 390	759 150
Frais de gestion (note 8)	121 206	89 400
Droits de garde et frais de tenue de compte	36 879	34 160
TVH/TPS	16 487	10 422
Frais juridiques et droits de dépôt	14 718	25 705
Honoraires d'audit	12 530	16 460
Coûts d'opérations	11 839	6 944
Autres	9 539	9 757
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	7 443	6 533
Charges d'exploitation recouvrées (note 8)	(95 796)	(97 667)
Total des charges d'exploitation	134 845	101 714
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	41 545	657 436
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7)		
Série A	16 930	384 052
Série F	(3 586)	261 924
Série T6	4 929	3 219
Série F6	1 714	8 235
Série M	21 558	6
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 7)		
Série A	0,09	2,48
Série F	(0,03)	3,14
Série T6	1,25	1,02
Série F6	0,50	2,77
Série M	3,14	0,16

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	7 640 201	150 000	4 327 642	75 000	3 114 767	75 000	80 781	–	116 007	–	1 004	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	41 545	657 436	16 930	384 052	(3 586)	261 924	4 929	3 219	1 714	8 235	21 558	6
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables												
Émission de parts	3 735 068	8 732 959	1 612 971	5 259 206	1 596 677	3 274 394	150 001	80 011	3 000	118 350	372 419	998
Réinvestissement des distributions	70 661	20 401	40 647	17 300	29 611	3 101	–	–	392	–	11	–
Montant versé au rachat	(2 040 419)	(1 883 279)	(700 908)	(1 385 709)	(1 257 988)	(491 675)	–	–	(31 024)	(5 895)	(50 499)	–
	1 765 310	6 870 081	952 710	3 890 797	368 300	2 785 820	150 001	80 011	(27 632)	112 455	321 931	998
Distributions déclarées	(106 439)	(37 316)	(50 621)	(22 207)	(41 962)	(7 977)	(7 310)	(2 449)	(6 535)	(4 683)	(11)	–
	(106 439)	(37 316)	(50 621)	(22 207)	(41 962)	(7 977)	(7 310)	(2 449)	(6 535)	(4 683)	(11)	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	9 340 617	7 640 201	5 246 661	4 327 642	3 437 519	3 114 767	228 401	80 781	83 554	116 007	344 482	1 004
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,28	0,13	0,29	0,13	1,55	0,77	1,53	1,48	0,29	–

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	41 545	657 436
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(285 590)	(60 035)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	324 857	(541 343)
Achat de placements	(9 295 154)	(7 808 724)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 293 852	1 213 124
Dividendes à recevoir	(5 145)	(11 275)
Montant à recevoir du gestionnaire	1 871	(97 667)
Charges à payer	(4 771)	39 467
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 928 535)	(6 609 017)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 735 068	8 732 959
Montant versé au rachat de parts rachetables	(2 009 285)	(1 883 279)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(35 179)	(15 925)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	1 690 604	6 833 755
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(237 931)	224 738
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	374 738	150 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	136 807	374 738
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	206 780	145 574
Intérêts reçus	3 732	923

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
Fiducies de fonds commun de placement				
Fonds Norrep NCM, série R	7 994	262 722	279 127	
Fonds de revenu à court terme NCM, série R	78 169	745 693	688 430	
		1 008 415	967 557	10,4 %
NCM Core Portfolios Ltd.				
Fonds canadien de base NCM, série R	17 870	562 221	555 459	
Fonds mondial de base NCM, série R	41 251	1 369 727	1 692 121	
		1 931 948	2 247 580	24,1 %
NCM Opportunities Corp.				
Fonds américain de base NCM, série R	14 378	342 537	332 392	
		342 537	332 392	3,5 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT		3 282 900	3 547 529	38,0 %
FNB CANADIENS D' ACTIONS				
Fonds négociés en bourse				
FINB BMO infrastructures mondiales	7 300	267 376	257 252	
FINB iShares Global Agriculture	6 600	247 437	266 442	
FINB iShares Global Real Estate	9 400	280 385	253 518	
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	6 400	231 152	259 520	
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	33 600	935 715	905 520	
TOTAL – FNB CANADIENS D' ACTIONS		1 962 065	1 942 252	20,8 %
FNB CANADIENS D' OBLIGATIONS				
Fonds négociés en bourse				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en \$ CA	21 400	287 714	275 418	
FINB BMO obligations provinciales à long terme	20 400	377 400	371 484	
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	76 300	1 346 047	1 339 828	
FINB BMO obligations provinciales à court terme	122 700	1 664 000	1 656 450	
TOTAL – FNB CANADIENS D' OBLIGATIONS		3 675 161	3 643 180	39,0 %
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		5 637 226	5 585 432	59,8 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(3 650)		
TOTAL DES PLACEMENTS		8 916 476	9 132 961	97,8 %
Autres actifs, moins les passifs			207 656	2,2 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			9 340 617	100,0 %

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille de revenu équilibré NCM (le « **Fonds** ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 - 7th Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « **gestionnaire** ») du Fonds. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds.

Les opérations du Fonds ont débuté le 1^{er} octobre 2018. Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour tous les exercices présentés.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 10 décembre 2020 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

2. Base d'établissement (suite)

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de l'exercice de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements et les profits et les pertes latents sur les placements.

3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

ii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iii) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN comme les autres actifs financiers et passifs financiers. De ce fait, il n'est pas requis de présenter séparément les montants des différents éléments constitutifs dans l'état du résultat global, du fait qu'ils appartiennent au même classement.

Toutefois, les exigences réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») en vertu du Règlement 81-106 prescrivent les postes individuels qui doivent être présentés, ce qui comprend une présentation séparée pour les instruments dérivés.

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative à des fins d'établissement des prix et la valeur liquidative à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2020, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de l'exercice.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de l'exercice;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses stratégies visant d'autres instruments. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

4. Transferts d'actifs

Le 31 octobre 2018, le Fonds a acquis la quasi-totalité de l'actif net de la Catégorie Croissance Plus NCM (« le Fonds dissous ») de NCM Core Portfolios Ltd. et les porteurs de titres du Fonds dissous sont devenus des porteurs de titres du Fonds.

Par conséquent, 178 127 parts de série A du Fonds ont été émises et 32 739 parts de série F du Fonds ont été émises. Les actifs transférés se détaillent comme suit :

	31 octobre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 122 129
Autres actifs, déduction faite des passifs	(24 126)
Valeur des actifs reçus et des parts émises	5 098 003

5. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

5. Évaluation de la juste valeur (suite)

a) Placements (suite)

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de l'exercice de présentation de l'information au cours duquel le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau ci-après analyse les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2020				
Titres de sociétés ouvertes – FNB d'actions et d'obligations	5 585 432	–	–	5 585 432
Titres de sociétés ouvertes – Fonds sous-jacents	3 547 529	–	–	3 547 529
Total des placements	9 132 961	–	–	9 132 961

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2019				
Titres de sociétés ouvertes – FNB d'actions et d'obligations	3 354 973	–	–	3 354 973
Titres de sociétés ouvertes – Fonds sous-jacents	4 079 380	–	–	4 079 380
Total des placements	7 434 353	–	–	7 434 353

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

5. Évaluation de la juste valeur (suite)

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

6. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations et des prêts garantis des fonds sous-jacents et des FNB représente l'exposition maximale au risque de crédit en date du 30 septembre 2020 et du 30 septembre 2019. Le risque de crédit auquel les Fonds sont exposés en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des sommes à recevoir se limite aussi à la valeur comptable de ces instruments.

Le portefeuille des fonds sous-jacents et des FNB peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un rendement supérieur par rapport aux titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements ou de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds et les fonds sous-jacents ne soient pas en mesure de liquider rapidement certains de leurs placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à leurs besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net de chaque Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix. La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds.

Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu équilibré et une appréciation du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions de partout dans le monde.

Il est prévu que le Fonds investira principalement dans des fonds sous-jacents gérés ou conseillés par le gestionnaire ou un membre de son groupe et dans des fonds négociés en bourse.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2020 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents et des FNB peuvent détenir des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

À la date de présentation de l'information financière, le Fonds ne détenait pas directement des monnaies étrangères.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation. Lors d'une baisse des taux d'intérêt, la valeur des obligations augmente parce que les taux d'intérêt d'obligations existantes seront plus élevés que le taux d'obligations plus récentes. À l'opposé, lorsque les taux d'intérêt augmentent, le prix des obligations existantes diminue puisqu'elles rapportent moins que les obligations plus récentes.

Certains des fonds sous-jacents et des FNB détiennent des actifs portant intérêt et sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

C'est en diversifiant les portefeuilles que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix maximal découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents et des FNB faisant partie du portefeuille indiqués ci-après au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net (\$)	
		2020	2019
Fonds sous-jacents			
Fonds canadien de base NCM	Indice composé S&P/TSX (rendement total)	5 555	11 450
Fonds mondial de base NCM	Indice MSCI World (rendement total net)	16 921	19 030
Fonds Norrep NCM	Indice pondéré BMO petite capitalisation (actions seulement) (rendement total)	2 791	1 486
Fonds de revenu à court terme NCM	50 % indice obligataire à court terme FTSE TMX; 30 % indice Credit Suisse Leveraged Loan; 20 % indice Merrill Lynch High Yield Canadian Issuers	6 884	8 828
Fonds américain de base NCM	S&P 500	3 324	—
Total des fonds sous-jacents		35 475	40 794
FNB d'actions et d'obligations		55 855	33 550
Total		91 330	74 344

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif. Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2020	2019
Énergie	1,0 %	2,9 %
Matières	3,1 %	2,0 %
Produits industriels	3,6 %	5,0 %
Consommation discrétionnaire	3,5 %	5,0 %
Consommation de base	2,9 %	6,7 %
Soins de santé	3,7 %	3,1 %
Services financiers	4,3 %	9,5 %
Services de communication	2,1 %	3,3 %
Technologies de l'information	5,7 %	3,4 %
Services publics	0,5 %	1,0 %
Immobilier	1,0 %	1,6 %
Actions privilégiées	0,1 %	—
Obligations et prêts à terme	47,2 %	40,0 %
Fonds négociés en bourse	21,3 %	16,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement six séries de parts : parts des séries A, F, I, M, T6 et F6. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F et de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Aucune part de série I n'est actuellement en circulation.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019 s'analyse comme suit :

Série A	2020	2019
Solde à l'ouverture	164 426	3 000
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 521	742
Titres émis contre trésorerie	59 853	216 375
Titres rachetés contre trésorerie	(27 631)	(55 691)
Solde au 30 septembre 2020	198 169	164 426

Série F	2020	2019
Solde à l'ouverture	117 087	3 000
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 094	132
Titres émis contre trésorerie	59 652	133 762
Titres rachetés contre trésorerie	(50 712)	(19 807)
Solde au 30 septembre 2020	127 121	117 087

Série T6	2020	2019
Solde à l'ouverture	3 163	–
Titres émis contre trésorerie	6 206	3 163
Solde au 30 septembre 2020	9 369	3 163

Série F6	2020	2019
Solde à l'ouverture	4 583	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	16	–
Titres émis contre trésorerie	118	4 823
Titres rachetés contre trésorerie	(1 294)	(240)
Solde au 30 septembre 2020	3 423	4 583

Série M	2020	2019
Solde à l'ouverture	38	–
Titres émis contre trésorerie	14 439	38
Titres rachetés contre trésorerie	(1 851)	–
Solde au 30 septembre 2020	12 626	38

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

30 septembre 2020	Série A	Série F	Série T6	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	17	(4)	5	2	22
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	195	133	4	4	7
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,09 \$	(0,03) \$	1,25 \$	0,50 \$	3,14 \$

30 septembre 2019	Série A	Série F	Série T6	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	384	262	3	8	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	155	84	3	3	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,48 \$	3,14 \$	1,02 \$	2,77 \$	0,16 \$

La série M est de néant pour le 30 septembre 2019.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

8. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,80 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,80 % de la valeur liquidative de la série. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M. Les charges à payer au 30 septembre 2020 comprennent une somme de 10 542 \$ (8 585 \$ au 30 septembre 2019) relativement à ces frais.

b) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2020 inclut une somme de 95 796 \$ (97 667 \$ au 30 septembre 2019) relativement à ces charges.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

9. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif de ces placements consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net	Valeur comptable incluse dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
30 septembre 2020		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	15 709 026	555 459
Fonds mondial de base NCM	52 779 941	1 692 121
Fiducies de fonds commun de placement		
Fonds Norrep NCM	40 714 315	279 127
Fonds de revenu à court terme NCM	24 887 906	688 430
NCM Opportunities Corp.		
Fonds américain de base NCM	12 167 325	332 392
Fonds d'actions canadiennes négociés en bourse		
FINB BMO infrastructures mondiales	215 323 906	257 252
FINB iShares Global Agriculture	248 275 500	266 442
FINB iShares Global Real Estate	190 138 500	253 518
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	204 777 500	259 520
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	158 331 250	905 520
Fonds d'obligations canadiennes négociés en bourse		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en \$ CA	667 114 970	275 418
FINB BMO obligations provinciales à long terme	584 911 118	271 484
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	514 647 760	1 339 828
FINB BMO obligations provinciales à court terme	396 878 859	1 456 450
Total	3 326 657 876	9 132 961

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

9. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

	Total de l'actif net	Valeur comptable incluse dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
30 septembre 2019		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	20 283 667	1 144 958
Fonds mondial de base NCM	38 563 741	1 903 033
Fiducies de fonds commun de placement		
Fonds Norrep NCM	46 284 661	148 613
Fonds de revenu à court terme NCM	49 363 646	882 776
Total	154 495 715	4 079 380

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait pas l'intention de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

10. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 6 333 \$ (2 461 \$ au 30 septembre 2019) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice.

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

E



333 – 7 Avenue S.W., bureau 1850
Calgary (Alberta) T2P 2Z1

ncminvestments.com

1.877.431.1407